



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

CONSULAT GENERAL DE COTE D'IVOIRE A PARIS

SERVICE DES PAIMENT DE BOURSE

N°

## ATTESTATION DE BOURSE

Je soussigné, Maurice Kouakou BANDAMAN, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près de la République Française et la Principauté de Monaco, atteste que **SORO Yiré Asma**, né(e) le 17 décembre 2002 à Abidjan (Cote D'Ivoire (Ivory Coast)), inscrit(e) en à est titulaire d'une bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ( ), au titre de l'année académique 2024-2025.

Le montant annuel de la bourse est de **5 488,16 euros**.

Ces sommes seront virées sur le compte bancaire de l'étudiant(e) en fonction de la disponibilité de la trésorerie.

En foi de quoi, la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

**Signature Digitale**



P/L'AMBASSADEUR & P.O  
Tchortcha Alex-Emma DIARRASSOUBA  
Chef de service  
15/05/2025 16:05

Fait à Paris, le 15 mai 2025